



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES

MAIRIE de FENERY

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-deux septembre deux mille vingt à vingt heures quarante-cinq, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de FENERY sous la présidence de M Alexandre MARTIN, Maire.

Etaients présents : BRUNET Méлина, CHEVALIER Patrice, COUDREAU Denis, DUBIN Didier, FAUCHER Charleen, GARON Clémence, MARILLEAU Céline, MARTIN Alexandre, PARRETON Yann, RENOUX Sandra, ROY Stéphane.

Etait excusé :

Secrétaire de séance : BRUNET Méлина

01-22-09-2020 TRAVAUX DE RENOVATION DE LA SALLE DES FETES : REFECTION DES MURS. DISPOSITIF DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES DEUX-SEVRES APPELE « 1 000 CHANTIERS POUR LES DEUX-SEVRES »

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le dispositif de soutien à l'investissement local proposé par le conseil départemental appelé « 1 000 chantiers pour les Deux-Sèvres ». Le Département aide les communes et intercommunalités à réaliser des travaux d'investissements (gros entretien, maintenance, aménagements...).

Elles peuvent bénéficier de 5 000 euros par chantier mené dans les 6 mois à venir.

L'objectif est de générer rapidement un maximum de commandes pour les artisans.

Les communes de moins de 1500 habitants peuvent ouvrir un maximum de 3 chantiers. Le taux de subvention fixe est de 50 % d'une dépense éligible hors taxe plafonnée à 10 000 € par chantier.

Afin de faire suite à la décision du conseil municipal du 28 août 2020, M le Maire présente les devis déposés par les entreprises pour la réfection des murs de la salle

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à dix voix, retient pour les travaux de rénovation des murs de la salle des fêtes la proposition de la Sarl La Peinture Aubinoise, sise 79450 ST AUBIN LE CLOUD pour un montant hors TVA de 7 078,80 € et TTC de 8 494,55 €.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents décide de solliciter auprès du conseil départemental des Deux-Sèvres, l'aide dédiée aux collectivités locales dans le dispositif « 1 000 CHANTIERS POUR LES DEUX-SEVRES » et dresse le plan de financement.

02-22-09-2020 TRAVAUX DE RENOVATION DE LA SALLE DES FETES : REFECTION DU PARQUET.

DISPOSITIF DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES DEUX-SEVRES APPELE « 1 000 CHANTIERS POUR LES DEUX-SEVRES »

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le dispositif de soutien à l'investissement local proposé par le conseil départemental appelé « 1 000 chantiers pour les Deux-Sèvres ».

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à dix voix, retient pour les travaux de rénovation du sol de la salle des fêtes, la proposition de la Sarl La Peinture Aubinoise, sise 79450 ST AUBIN LE CLOUD pour un montant hors TVA de 5 139,20 € et TTC de 6 167,04 €.

Mairie de FENERY - 2 rue du calvaire - 79450 FENERY

Tel : 05 49 70 00 44

Mail : commune.fenery@wanadoo.fr



Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents décide de solliciter auprès du conseil départemental des Deux-Sèvres, l'aide dédiée aux collectivités locales dans le dispositif « 1 000 CHANTIERS POUR LES DEUX-SEVRES » et dresse le plan de financement.

03-22-09-2020 TRAVAUX DE RENOVATION DE LA SALLE DES FETES : REFECTON DU PLAFONDS. DEMANDE DE SUBVENTION CAP 79

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, retient pour les travaux de rénovation du plafond de la salle des fêtes la proposition de la Sarl VERGNAUD, sise 79450 ST AUBIN LE CLOUD pour un montant hors TVA de 16 405,02 € et TTC de 19 686,02 €.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents charge Monsieur le Maire de solliciter auprès du conseil départemental des Deux-Sèvres, l'aide dédiée aux collectivités locales « Contrat d'Accompagnement de Proximité 79 » et dresse le plan de financement.

04-22-09-2020 CONVENTION FOURRIERE ANIMALE DE PARTHENAY

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à neuf voix pour et deux abstentions, décide de signer la convention d'utilisation de la fourrière animale de PARTHENAY,

05-22-09-2020 ENSEMBLE IMMOBILIER 4 ALLEE DU CHATEAU

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide de mettre en vente l'immeuble situé 4 allée du château au prix de 68 000 €.

06-22-09-2020 RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE L'AGENT EN REMPLACEMENT D'UN AGENT EN CONGE DE LONGUE MALADIE (Recrutement ponctuel)

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de :

- *renouveler le contrat de l'agent non titulaire recruté occasionnellement, pour le remplacement d'un agent en congé maladie pour la période du 1^{er} octobre 2020 au 21 avril 2021 inclus, sur le grade d'adjoint technique afin d'effectuer le ménage dans les bâtiments communaux pour une durée de service de 7,5 heures par semaine.

07-22-09-2020 CREATION D'UN JARDIN COMMUNAL AUTONOME PARTAGE SOLIDAIRE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, approuve le projet de création d'un jardin partagé permettant de cultiver des légumes perpétuels et des légumes « oubliés ». Le projet a aussi une visée pédagogique et sert de base de travail pour l'animation d'ateliers avec l'école. Des planches explicatives des plantations effectuées sont apposées afin d'informer le visiteur. En effet, des cultures anciennes méconnues sont essentiellement cultivées dans ce jardin.

La préparation des planches de cultures se fait à l'automne avec la confection de l'humus destiné à accueillir les plantations. La culture est prévue au printemps.

L'installation d'un composteur est sollicitée pour optimiser ce projet.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- décide l'installation d'un composteur,
- valide la présence d'un stagiaire pendant 6 semaines.



08-22-09-2020 RAPPORT COMMISSION DE TRAVAUX

Le conseil municipal, suite à délibérations, à l'unanimité des membres présents approuve les travaux de voirie, à effectuer, présentés par la commission des travaux réunies le 12 septembre 2020

09-22-09-2020 COMPTE RENDU REUNION AVEC LE SDIS

Un conseiller municipal, rend compte de la réunion d'information organisée par le SDIS le 3 septembre 2020.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide de numéroter les habitations des lieux-dits.

10-22-09-2020 LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents décide de modifier les conditions de location de la salle des fêtes :

- le rappel des mesures barrières à respecter doit être mentionnés sur le contrat de location signé par le locataire,
- une jauge de 50 personnes présente à la manifestation est établie,
- un surplus de 50 € au prix de la location est sollicité pour couvrir les frais de désinfection du lieu,
- le recrutement d'un agent ou l'appel à une entreprise pour effectuer les travaux de désinfection suite à la location.

11-22-09-2020 COMPTE RENDU DE LA REUNION DE L'ELABORATION DU PLUI

Un conseiller municipal, rend compte de la réunion d'informations sur l'avancée des travaux de l'élaboration du PLUI, organisée par la CCPG, le 1er septembre 2020.

La prochaine réunion se tiendra le 20 octobre 2020 à 18 heures à ADILLY -79-

12-22-09-2020 Questions diverses

1. Le conseil municipal décide de s'informer des prix d'un réfrigérateur afin de remplacer celui de la salle.
2. Les membres du conseil municipal sont sollicités pour alimenter le site internet de la CCPG.
3. Monsieur le Maire informe qu'il est possible de positionner à l'entrée du bourg un radar pédagogique pour 50 € par mois afin de faire ralentir les véhicules motorisés.
4. Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'opération tranquillité suivie par la gendarmerie.
5. -Monsieur le Maire informe qu'il travaille avec une conseillère municipale et Mme Violette NETZER référente jeunesse afin d'organiser des animations jeunesse à FENERY

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus et au registre, ont signé les membres présents.

Le Maire. Alexandre MARTIN